

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 29 MARS 2021**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Une première en Amérique du Nord

Réduction de 70% de l'espace des déchets biomédicaux dans les sites d'enfouissement

Le 23 mars, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a annoncé qu'il est le premier établissement de santé en Amérique du Nord à utiliser une technologie de traitement des déchets biomédicaux par micro-ondes. Le procédé permet à la matière, après avoir été broyée et stérilisée, de réduire de 70% son espace dans les sites d'enfouissement. Les déchets biomédicaux sont produits à travers les soins offerts majoritairement dans nos hôpitaux, centres de prélèvements, CLSC et centres d'hébergement. Composés à 95% de plastique, dont font partie seringues et lames pour culture cellulaire, ces déchets sont généralement traités dans un autoclave à vapeur qui en stérilise le contenu avant de l'envoyer au site d'enfouissement. Pour la région des Laurentides, on évalue à 250 tonnes les déchets qui seront traités annuellement par le nouvel équipement pour ensuite être recyclés, selon la nature des composantes. (Photo gracieuseté)



COVID-19 dans les Laurentides

Une première ronde de vaccination à domicile réussie

RONALD MC GREGOR

rmcgregor@inmedias.ca

Le CISSS des Laurentides annonce qu'il a complété la première ronde de vaccination à domicile sur l'ensemble du territoire, et ce, en quatre jours.

Le but était de vacciner les personnes dans l'incapacité de se déplacer dans un centre de vaccination désigné en raison de leur condition. L'exercice s'adressait aussi aux personnes de 60 ans et moins en perte d'autonomie. Ce sont 722 personnes qui se sont prévaluées du vaccin tout comme les 368 proches aidants significatifs. Au total, 1090 doses ont été administrées.

« En raison de l'étendue de notre territoire, réussir une telle opération d'envergure en si peu de temps est phénoménal et fait preuve d'un travail logistique impeccable. Nos employés ont

été nombreux à se mobiliser rapidement dans le souci de répondre à la demande et au besoin de protection immunitaire de la clientèle plus vulnérable » a souligné Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Souvenez-vous que ceux qui ne sont pas d'un groupe prioritaire en cours de vaccination de leur région sont priés de ne pas téléphoner, s'inscrire sur le site Web ou encore de se présenter au centre de vaccination.

Le moyen le plus simple et rapide pour prendre un rendez-vous pour se faire vacciner reste la voie du Web, au quebec.ca/vaccinCOVID. Ceux qui n'ont pas accès à l'Internet ou qui éprouvent des difficultés à utiliser le Web peuvent téléphoner au 1-866-495-5833 pour obtenir du soutien ou encore demander l'aide d'un proche.

ACTUALITÉS

Sous certaines conditions

Possible d'avoir du transport pour votre vaccination



Dans le but de rendre l'accès aux vaccins possible pour tous, le CISSS des Laurentides offre le service d'accompagnement et transport vers les sites de vaccination contre la COVID-19 pour les personnes à mobilité réduite et/ou ayant des contraintes économiques. En effet, pour les Laurentiens qui souhaitent se faire vacciner et se prévaloir de ce service, il leur est possible, lors de leur prise de rendez-vous par téléphone, d'en faire la demande. Le numéro de la centrale de rendez-vous pour les Laurentides est le 1-866-495-5833. Ils recevront alors les informations quant à l'endroit où appeler afin de fixer un rendez-vous pour l'accompagnement et le transport (adapté ou régulier) vers le site de vaccination. Les frais sont payés par le CISSS des Laurentides. Attention: ceci ne fonctionne pas avec la prise de rendez-vous par Internet. Il est à noter que certaines initiatives de la part des MRC peuvent exister sans être nécessairement liées avec le CISSS des Laurentides. Par exemple, dans la MRC des Laurentides dont Labelle et La Minerve font partie, le Centre d'action bénévole offre déjà ce genre de service. (Photo Unsplash)

L'info du Nord

Sainte-Agathe | Mont-Tremblant | Vallée de la Rouge



UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC À STE-AGATHE

Une nouvelle civière de transport pour nouveau-nés

PAGE 3

Transport des nouveau-nés

L'hôpital de Ste-Agathe encore plus indépendante

ISABELLE HOULE

ihoule@inmedias.ca

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut marque l'histoire. Alors que jusqu'à présent, c'était le CHU Sainte-Justine qui coordonnait et effectuait les transports pour les nouveau-nés des Laurentides nécessitant des soins, désormais, l'Hôpital laurentien disposera d'une civière de transport néonatale pour le faire de façon autonome.

La Fondation médicale, en acquérant cette civière fabriquée par Technimount et en la donnant à l'hôpital de Sainte-Agathe, réussit une première au Québec. L'arrivée de cet équipement dans la région permettra une réorganisation des transports néonataux dans les Laurentides pour les nouveau-nés en difficulté.

« En 2019, le CHU nous a demandé de devenir autonome pour le transfert des bébés stables, ce que nous sommes à actualiser avec son équipe. Le tout s'est effectué en collaboration avec plusieurs intervenants dont les médecins, inhalothérapeutes et personnel infirmier. Le projet s'est échelonné sur deux ans pour être concrétisé », souligne Nathalie Drouin, chef de service à l'Unité des naissances, pédiatrie et périnatalité Centre-Nord.

MOINS D'ATTENTE, PLUS DE PROXIMITÉ

Le CISSSLAU se dirige vers une autonomie en matière de transports néonataux entre les hôpitaux ou lorsqu'un examen sera nécessaire. Le but, c'est assurer un transport sécuritaire du nouveau-né et faciliter l'utilisation des équipements spécialisés par les professionnels en soins, car ceux-ci sont les mêmes qu'utilisés par le personnel soignant à l'unité des naissances. Le délai d'attente pour obtenir un transport vers un autre hôpital (Saint-Jérôme par exemple), afin que le nouveau-né reçoive les soins dont il a besoin, sera diminué.

Près de 6 bébés par mois, nés à Sainte-Agathe, doivent être transportés vers un autre centre hospitalier. « Maintenant, ils vont s'éviter un 3-4 heures d'attente d'un transport, déclare Mme Drouin, et aussi, ça va maximiser l'efficacité de Sainte-Justine au niveau de leur transport de bébés qui nécessitent des soins. » Donc, si un bébé né à Sainte-Agathe a besoin d'être transféré au CHU Sainte-Justine, il pourra l'être via ce nouvel appareil.

« Avec nous, les familles sont prises en charge avec une équipe qu'elles connaissent, ce sont des visages familiers. Les mères ont accouché à Sainte-Agathe, alors elles continuent avec la même équipe qui les amène dans un autre centre dans les Laurentides. Ça permet aux parents d'être rassurés », poursuit Mme Drouin. 📍



Des nouveau-nés à Sainte-Agathe qui ont besoin de soins plus poussés ou d'exams précis seront transportés vers d'autres centres hospitaliers avec la civière de transport néonatale. Sur la photo à la une: François Larose, superviseur régional Ambulances CAMBI, Michel Rochon, président de la Fondation médicale, Dre Marie-Pierre Chalifoux, instructeur de réanimation néonatale et Nathalie Drouin, chef de l'Unité des naissances et périnatalité du Nord. (Photo gracieuseté)

UNE CIVIÈRE COMPLÈTE

Ce système inédit de transport néonatal est 100% québécois. Il a été fabriqué par l'entreprise Technimount de Québec. L'appareil fut le premier du genre réalisé par la compagnie québécoise avec le travail de plusieurs collaborateurs de l'Hôpital laurentien, du CISSS des Laurentides ainsi que plusieurs intervenants de la santé des Laurentides.

« C'est une civière qui est équipée, qui permet de répondre à toute éventualité, advenant qu'il y ait une réanimation à faire en cours de route, elle a tout l'appareillage qui assure cette sécurité-là. Nous avons collaboré avec Sainte-Justine pour avoir une civière qui répond bien aux besoins », assure Nathalie Drouin.

Bien sûr, le personnel soignant doit se

familiariser avec cette civière et les transferts. Ainsi, des formations ont été mises en place et continuent de se donner en plus des simulations durant une partie du printemps. Le CISSSLAU précise de son côté que pour l'instant « le CHU de Sainte-Justine continue d'assurer les transports de l'Hôpital de Mont-Laurier, l'Hôpital laurentien, l'Hôpital de Saint-Eustache, l'Hôpital régional de Saint-Jérôme ainsi que pour la Maison des naissances de Blainville lorsqu'une demande de transport vers un centre spécialisé est requise, jusqu'à ce que l'ensemble des formations et simulations soient réalisées. »

Il ajoute que pour l'Hôpital de Mont-Laurier, le transport demeura assumé par le CHU de Sainte-Justine si un nouveau-né requiert un transport vers un autre centre hospitalier.

Campagne de vaccination contre la COVID-19

La vaccination s'ouvre maintenant aux personnes de 65 ans et plus

Le 19 mars, le ministère de la Santé et des Services sociaux a invité les personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1956 et avant) à prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID-19. Rappelons que la disponibilité des vaccins étant limitée, la vaccination dans la population se déroule par étapes. Bien que la vaccination se déroule par groupe d'âge, il sera toujours possible pour une personne plus âgée de prendre rendez-vous pour se faire vacciner même si la séquence de vaccination dans sa région a été élargie aux groupes d'âge suivants. Consulter la page



Internet quebec.ca/vaccinCOVID est le moyen le plus simple et le plus rapide pour prendre rendez-vous. Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser, il est possible de composer le 1 866 495-5833 pour recevoir un soutien. Sur la photo, Robert Bob Batah, bien heureux d'avoir été vacciné au site de vaccination contre la COVID-19 à Sainte-Agathe-des-Monts, le 18 mars. (Photo gracieuseté - CISSS des Laurentides)

Campagne de vaccination contre la COVID-19

La vaccination s'ouvre maintenant aux personnes de 65 ans et plus

Le 19 mars, le ministère de la Santé et des Services sociaux a invité les personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1956 et avant) à prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID-19. Rappelons que la disponibilité des vaccins étant limitée, la vaccination dans la population se déroule par étapes. Bien que la vaccination se déroule par groupe d'âge, il sera toujours possible pour une personne plus âgée de prendre rendez-vous pour se faire vacciner même si la séquence de vaccination dans sa région a été élargie aux groupes d'âge suivants. Consulter la page Internet quebec.ca/vaccinCOVID est le moyen le plus simple et le plus rapide pour prendre rendez-vous. Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser, il est possible de composer le 1-866-495-5833 pour recevoir un soutien. 

Lutte contre la COVID-19

Le dépistage par gargarisme maintenant accessible



Le 17 mars, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a annoncé que la population a désormais accès aux tests de dépistage par gargarisme, soit avec de la salive recueillie en se gargarisant. Ainsi, les citoyens qui se présentent dans les cliniques désignées de dépistage se voient offrir cette possibilité, à quelques exceptions près. La clientèle exclue est : tout travailleur de la santé présentant des symptômes associés à la COVID-19, toute personne dont l'état pourrait nécessiter une intubation ou une bronchoscopie dans les 48 heures, toute personne en attente d'une greffe ainsi que le donneur et les

enfants âgés de moins de six ans. « Les tests par gargarisme sont beaucoup moins invasifs et représentent un atout de plus dans notre lutte contre la COVID-19. La validité de ce type d'échantillon a été prouvée et toutes les équipes de nos cliniques désignées de dépistage sont prêtes à procéder. Nous invitons donc les citoyens ayant des réticences à passer le test de dépistage régulier par le nez à profiter de cette solution de rechange pour freiner la propagation du virus », a tenu à souligner la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry. (Photo gracieuseté)

Sous certaines conditions

Possible d'avoir du transport pour votre vaccination



Dans le but de rendre l'accès aux vaccins possible pour tous, le CISSS des Laurentides offre le service d'accompagnement et transport vers les sites de vaccination contre la COVID-19 pour les personnes à mobilité réduite et/ou ayant des contraintes économiques. En effet, pour les Laurentiens qui souhaitent se faire vacciner et se prévaloir de ce service, il leur est possible, lors de leur prise de rendez-vous par téléphone, d'en faire la demande. Le numéro de la centrale de rendez-vous pour les Laurentides est le 1-866-495-5833. Ils recevront alors les informations quant à l'endroit où appeler

afin de fixer un rendez-vous pour l'accompagnement et le transport (adapté ou régulier) vers le site de vaccination. Les frais sont payés par le CISSS des Laurentides. Attention: ceci ne fonctionne pas avec la prise de rendez-vous par Internet. Il est à noter que certaines initiatives de la part des MRC peuvent exister sans être nécessairement liées avec le CISSS des Laurentides. Par exemple, dans la MRC des Laurentides dont le Grand Sainte-Agathe fait partie, le Centre d'action bénévole offre déjà ce genre de service. (Photo Unsplash)

DÉLAIS D'ATTENTE DANS LES CENTRES DE DÉPISTAGE

Pour chaque clinique de dépistage sans rendez-vous, le CISSS des Laurentides informe qu'il y a un délai d'attente pour passer un test de dépistage pour la COVID-19. Les délais d'attente sont mis à jour toutes les heures entre 8 h et 18 h. Prenez note que les cliniques de dépistage sans rendez-vous ne sont pas offertes dans toutes les régions.

Si le délai d'attente d'une clinique n'est pas disponible lors de la collecte de données, le délai d'attente affiche « **Non disponible** ». Si la clinique est fermée lors de la collecte de données, le délai d'attente affiche « **Actuellement fermée** ». Pour savoir si vous devriez aller passer un test de dépistage, utilisez l'outil d'auto-évaluation des symptômes à l'adresse suivante : quebec.ca

NOMBRE DE CAS PAR MUNICIPALITÉ DANS LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Municipalité	Nombre cumulatif de cas	Nombre de cas actifs
Estérel	6	0
Lac-des-Seize-Îles	0	0
Morin-Heights	78	1 à 4 cas
Piedmont	68	0
Saint-Adolphe-d'Howard	40	0
Sainte-Adèle	297	1 à 4 cas
Sainte-Anne-des-Lacs	78	1 à 4 cas
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	60	0
Saint-Sauveur	269	1 à 4 cas
Wentworth-Nord	12	0
Total	908	10

Données du 25 mars 2021. Nombre de vaccins administrés dans les Laurentides : 72 392.
(Source : CISSS des Laurentides)

TRAITEMENT DES DÉCHETS BIOMÉDICAUX

UNE PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD

Simon Cordeau (initiative de journalisme local) – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides sera le premier en Amérique du Nord à traiter ses déchets biomédicaux par micro-ondes.

Cette nouvelle technologie permet de réduire de 70 % l'espace occupé par ces déchets dans les sites d'enfouissement, est plus écologique et protège mieux les employés, en plus d'une foule d'autres avantages pour le CISSS.

■ LA FIN DES AUTOCLAVES

Jusqu'à maintenant, au CISSS des Laurentides comme ailleurs au Québec, les déchets biomédicaux étaient stérilisés par vapeur dans des autoclaves. Les matières fondent pour former un amalgame stérile, qui peut ensuite être enfoui. Toutefois, la température doit être très élevée, pour atteindre le milieu de l'amalgame, ce qui nécessite beaucoup d'énergie.

À l'initiative d'Adam Gélinas-Proulx, chef de service hygiène & salubrité, le CISSS des Laurentides a adopté une nouvelle technologie, plus efficace. D'abord, les déchets sont broyés. « *Juste ça, ça réduit grandement la taille de la matière* », explique M. Gélinas-Proulx. Ensuite, ils sont exposés à des micro-ondes pour être stérilisés.

■ AVANTAGES MULTIPLES

Cette technique apporte plusieurs avan-



Adam Gélinas-Proulx, chef de service hygiène & salubrité au CISSS des Laurentides, a piloté ce projet novateur.

tages. D'abord, la température a besoin d'être moins élevée, comme les morceaux déchiquetés sont petits. En plus d'économiser de l'énergie, le plastique, qui compose 95 % des déchets biomédicaux, ne fond pas. Il sera donc possible, dans l'avenir, de recycler ces granules de plastique stériles plutôt que de les enfouir. Cela réduira les coûts, l'empreinte écologique du CISSS, et contribuera à l'économie circulaire.

La nouvelle technologie permettra aussi de centraliser le traitement de ces déchets à un seul endroit : à l'hôpital régional de Saint-Jérôme. « *À lui seul, il produit 60 % des déchets biomédicaux des Laurentides* », illustre M. Gélinas-Proulx. Avant, ils étaient traités dans chacun des 6 hôpitaux du CISSS. « *Avec un camion, on va faire la tournée des sites.* »



Les déchets biomédicaux sont broyés puis exposés à des micro-ondes pour être stérilisés.

Mais le plus important avantage est peut-être l'automatisation. Le nouveau système nécessite beaucoup moins de manipulation des déchets par le personnel. « *Juste d'avoir mécanisé l'action, c'est un gros gain pour la santé et la sécurité des employés* », se réjouit le chef de service.

L'agrandissement nécessaire pour les nouvelles installations a aussi libéré de l'espace pour d'autres projets de développement durable.

■ UN PRÉCURSEUR

Cette technique assez récente est déjà utilisée ailleurs dans le monde, comme en Europe, en Colombie et au Madagascar, mais nulle part ailleurs en Amérique du Nord. « *On veut être des précurseurs, et*

inciter d'autres installations », indique M. Gélinas-Proulx.

En tout, le projet a pris un peu moins de deux ans à mettre sur pied. « *Ça compte monter le projet, convaincre la direction, obtenir les certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement, faire les devis de construction, réaliser les constructions... Ça été très rapide* », illustre M. Gélinas-Proulx, qui a piloté le projet. Il souligne que le ministère était très emballé et a même appuyé l'initiative avec une subvention.

Tout ce qui a été en contact avec du sang humain est un déchet biomédical, comme les seringues, les scalpels, les tubulures lors des transfusions, etc.

Il existe différentes gammes de déchets biomédicaux, qui nécessitent un traitement différent. Par exemple, les déchets pharmaceutiques doivent être incinérés, pour s'assurer que les molécules ne sont plus actives.

Une fois traités, les déchets ne sont plus considérés comme biomédicaux et peuvent être enfouis en toute sécurité. « Une fois par semaine, on fait des tests, avec des indicateurs biologiques, pour s'assurer que la désinfection est bien réalisée », indique M. Gélinas-Proulx.

ACTUALITÉ

COVID EN RÉSUMÉ

TROISIÈME VAGUE

« On n'a pas à se demander si on va avoir une troisième vague, on est dedans et c'est important de la contrôler », a insisté le ministre de la Santé Christian Dubé lundi matin, en mêlée de presse. C'est la propagation des variants qui est la principale cause de cette troisième vague. « On surveille beaucoup la situation dans les hôpitaux plutôt que l'augmentation des cas », a ajouté le ministre Dubé. Le retour en classe à plein temps des élèves des 3^e, 4^e et 5^e secondaires fait aussi partie des inquiétudes.

ASTRAZENECA

L'utilisation du vaccin est suspendue chez les 55 ans et moins.

Le ministère de la Santé a confirmé que le vaccin d'AstraZeneca (Covishield) ne sera plus administré aux personnes de moins de 55 ans, par mesure de précaution, jusqu'à nouvel ordre. Cette décision a été prise en accord avec l'Agence de santé publique du Canada et les autres provinces canadiennes selon les recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) et du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ). Québec a précisé que « l'Agence européenne des médicaments (EMA) évalue actuellement un potentiel lien entre certaines complications de santé et le vaccin d'AstraZeneca chez les personnes âgées de moins de 55 ans l'ayant reçu ». (Source : La Presse)

DÉLAIS D'ATTENTE DANS LES CENTRES DE DÉPISTAGE

Pour chaque clinique de dépistage sans rendez-vous, le CISSS des Laurentides informe qu'il y a un délai d'attente pour passer un test de dépistage pour la COVID-19. Les délais d'attente sont mis à jour toutes les heures entre 8 h et 18 h. Pour savoir si vous devriez aller passer un test de dépistage, utilisez l'outil d'autoévaluation des symptômes à l'adresse suivante: quebec.ca



Youri Chassin, député de Saint-Jérôme.

VISITE DU DÉPUTÉ AU CENTRE DE VACCINATION

Lors de sa visite lundi après-midi au centre de vaccination du Quartier 50+ à Saint-Jérôme, le député Youri Chassin a salué le dévouement et le travail du personnel en place. L'équipe du CISSS des Laurentides a manifesté sa fierté pour toutes les personnes sur le terrain qui veillent au bon déroulement de cette campagne de vaccination historique. « Lors de ma visite au centre de vaccination du Quartier 50+ de Saint-Jérôme, 1080 doses du vaccin ont été administrées durant la journée. Je salue le professionnalisme et la mobilisation du personnel du CISSS des Laurentides qui travaille d'arrache-pied pour administrer un maximum de doses. La campagne de vaccination dans les Laurentides avance bien. Gardons espoir ! », a souligné Youri Chassin. Pour tout savoir sur la vaccination contre la COVID-19: [Quebec.ca/vaccinocovid](https://quebec.ca/vaccinocovid)

NOMBRE DE CAS PAR MUNICIPALITÉ DANS LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Municipalité	Nombre cumulatif de cas	Nombre de cas actifs
Prévost	239	1 à 4 cas
Saint-Colomban	452	5
Sainte-Sophie	453	1 à 4 cas
Saint-Hippolyte	184	1 à 4 cas
Saint-Jérôme	2 458	33
Total	3 786	47

Données du 25 mars 2021.
Nombre de vaccins administrés dans les Laurentides en date du 29 mars : 72 392.
(Source : CISSS des Laurentides)

LA FIQ RENCONTRE
ROSEMONDE LANDRY

«ÇA PREND DE L'OXYGÈNE...»

- NANCY BÉDARD



Photo Michel Brodeur
Des membres de la FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides ont manifesté vendredi dernier sur l'heure du midi devant l'hôpital régional de Saint-Jérôme.

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Des membres de la FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides ont manifesté vendredi dernier sur l'heure du midi devant l'hôpital régional de Saint-Jérôme. Elles voulaient ainsi souligner le premier anniversaire de l'Arrêté 007 imposé en mars 2020 par le Gouvernement Legault, alors que la pandémie faisait des ravages.

Deux jours plus tôt, Julie Daigneault, présidente de la FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides, et Nancy Bédard, présidente nationale, s'étaient entretenues par visioconférence (ZOOM) avec les membres des Laurentides.

Au cœur de leur intervention, une rencontre, le jour-même, des dirigeantes syndicales avec la présidente-directrice général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Rosemonde Landry.

« UNE BONNE RENCONTRE »

« Avec la diminution des cas, depuis janvier qu'on demande à l'employeur d'arrêter d'utiliser cet arrêté ministériel. Mme Landry était là avec ses

acolites. On a quand même eu une bonne rencontre d'environ une heure. Elle a mentionné qu'il (l'arrêté) avait été largement utilisé, mur à mur en première vague. Elle fait son mea culpa. Elle dit qu'il avait été utilisé de façon moindre (par la suite) » a dit Julie Daigneault.

Un vœu qui, soulignera Mme Daigneault, pourrait être exaucé.

« On a demandé quand même à Mme Landry différents aspects. Elle nous a confirmé son plan de décroissance des mesures. On a demandé aussi un congé estival. On a demandé quel était le plan de reprise des activités, sans faire de surcharge aux professionnels en soins ».

Avec le résultat que « pour l'instant, les engagements qui ont été émis par la PDG, c'est que le congé estival va être autorisé comme (stipulé) dans la convention collective et pour tout le monde. Il va y avoir la priorisation de l'utilisation de notre convention collective et non l'arrêté ministériel ».

Il faudra, bien évidemment, voir quel impact aura sur tout cela la troisième vague qui se pointe.

SUIVRE DE PRÈS...

Quant aux modalités de l'application du plan de décroissance, les indications sont à venir, note la présidente Daigneault, même si des actions auraient déjà été entreprises.

« Dans les prochains jours, je vais avoir une rencontre avec le CISSS des Laurentides pour

avoir leur plan de décroissance des mesures. On nous a confirmé que dans tous les CHSLD, depuis le 15 mars, il ne devrait plus y avoir ces mesures-là d'appliquées et qu'il y aurait une diminution en CH (centres hospitaliers) et CLSC et qu'il aurait une évaluation rapide pour avoir une décroissance le plus rapidement. Et de plus, un point, les gens ont été vraiment touchés, on devrait avoir l'affichage de postes au mois de mai comme prévu ».

Si bien que, a tenu à préciser Julie Daigneault, « voilà les engagements de notre PDG. On va suivre ça de près. C'est quand même des bonnes nouvelles. Mais on doit être aux aguets et au rendez-vous. Comptez sur vous ».

FRAPPER LE MUR

Pour sa part, Nancy Bédard a profité de l'occasion pour énoncer son point de vue concernant la reprise des activités de chirurgie.

« Il doit y avoir une reprise des chirurgies. (Au cours de) la discussion qu'on a eue ce matin. Je voulais vraiment entendre la direction. Ce sont des discussions que j'ai au national. (Il y a) deux indicateurs qui doivent être mis de l'avant: combien nous reste-t-il de professionnels en soins et le temps supplémentaire doit être ramené à un taux assez bas (de façon à générer) le moins de temps supplémentaire possible et un taux qui ne doit pas épuiser les gens. On se donnait à 100% avant la pandémie et tout le monde était à bout

de souffle. On était tellement en souffrance (en termes de main-d'oeuvre) qu'on savait qu'on allait frapper le mur ».

« ÇA PREND DE L'OXYGÈNE »

De ce fait, considère Mme Bédard, la reprise des activités de chirurgie doit se faire dans un double contexte d'épuisement du personnel et une carence au niveau du recrutement de la main-d'œuvre.

« On est en réparation totale, parce qu'aujourd'hui, on a moins de professionnels en soins qu'on en avait en décembre 2019 » souligne-t-elle. « Impossible qu'on revienne à 100% comme en 2019. La reprise des activités doit faire sens avec le nombre de personnel en soins qui reste. Ça prend de l'oxygène. Ça prend du repos. Je voulais m'assurer que votre établissement (le CISSS) soit aussi à cette page-là ».

Quant à la nécessité, il y a un an, de l'arrêté 007, le point de vue de Nancy Bédard est clair :

« Avant la pandémie, quand il y avait une élection, on n'avait pas besoin de 007 pour gérer. Quand ça a du sens, nous, les professionnels en soins, c'est pas là qu'on brandit les pancartes. (C'est plutôt) quand il y a distorsion, quand on se sent bafoués parce qu'on abuse ».

Car, à ses yeux, « le système est à réparer. Ce n'est pas de notre faute, si on n'est pas capable de donner l'ensemble des services ».

▶ AVANT L'ARRIVÉE DE LA TROISIÈME VAGUE LA SITUATION S'ÉTAIT **POURTANT** AMÉLIORÉE



Avec l'arrivée de la troisième vague, le lavage des mains est encore plus important.

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Avant la troisième vague qui est, de toute évidence, débutée, les choses s'étaient améliorées dans les Laurentides.

Sans surprise, Saint-Jérôme présente le plus grand nombre de cas actifs de COVID-19 et le plus de cas depuis le début de la pandémie. Par contre, l'écart n'est pas aussi prononcé qu'il l'a déjà été depuis un an.

C'est ce que nous apprend le relevé hebdomadaire publié par le CISSS des Laurentides jeudi dernier.

Au 25 mars, Saint-Jérôme a enregistré 33 cas actifs (tout de même 18 de moins que la semaine précédente).

QUELQUE 30 DE PLUS

Saint-Jérôme affiche toujours le plus grand nombre de cas depuis le début de la pandémie.

Concrètement, avec ses 2 458 cas (30 de plus qu'au 18 mars), Saint-Jérôme en présente 552 de plus que Blainville (1 906) qui arrive au deuxième rang.

Viennent ensuite Mirabel (1 723), Saint-Eustache (1 619), Sainte-Thérèse (1 043) et Boisbriand (972).

D'un autre côté, la MRC Thérèse-de-Blainville est toujours celle où on retrouve le plus de cas cumulés dans la région avec un total de 5 628, comparé à 3 786 pour la MRC de la Rivière-du-Nord, 3 103 pour la MRC de Deux-Montagnes et 1 723 dans la MRC de Mirabel (une ville, une MRC).

CAS ACTIFS

Au tableau des cas actifs, derrière Saint-Jérôme, arrivent Blainville à 27, Mirabel à 24,

Saint-Eustache à 23, Sainte-Thérèse à 22 et Boisbriand à 21.

Toujours au niveau des cas actifs, la MRC Thérèse-de-Blainville présentait de nouveau (jeudi dernier) le pire bilan avec un total de 111.

La MRC de Deux-Montagnes avec 62, la MRC de la Rivière-du-Nord avec 47 et Mirabel avec 24 suivent, dans l'ordre.

RIVIÈRE-DU-NORD

Les 33 cas actifs à Saint-Jérôme représentent (sans surprise) le plus haut total de la MRC de la Rivière-du-Nord (47) et 70 %. Saint-Colomban (452 cas depuis le début de la pandémie) est en hausse de 5. Alors que Sainte-Sophie (453) Prévost (239) et Saint-Hippolyte (184) sont en bas de 4 cas chacune.

VACCINATION

Quelques rappels concernant la vaccination qui se poursuit au Quartier 50+ de Saint-Jérôme :

Pour prendre rendez-vous et pour suivre l'évolution de la campagne par région, Quebec.ca/vaccinCOVID est le moyen le plus simple et le plus rapide.

Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser, il est possible de composer le 1 866 495-5833 pour recevoir un soutien.

Au besoin, les proches sont encouragés à offrir un soutien aux personnes âgées pour la prise de rendez-vous en ligne.

Finalement, les personnes qui ne font pas partie du groupe prioritaire en cours de vaccination dans leur région doivent éviter de téléphoner, de solliciter le site Internet ou de se présenter sur place pour se faire vacciner. Chaque groupe sera informé de la prise de rendez-vous les concernant au moment opportun.



Le procédé permet à la matière, après avoir été broyée et stérilisée, de réduire de 70 % son espace dans les sites d'enfouissement.



Le CISSS des Laurentides utilise une nouvelle technologie de traitement des déchets biomédicaux par micro-ondes.

▼ UN PROJET DE 1,4 M\$

DÉCHETS BIOMÉDICAUX: LE CISSS DES LAURENTIDES À L'AVANT-GARDE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est le premier établissement de santé en Amérique du Nord à utiliser une technologie de traitement des déchets biomédicaux par micro-ondes. Le procédé permet à la matière, après avoir été broyée et stérilisée, de réduire de 70 % son espace dans les sites d'enfouissement.

Les déchets biomédicaux sont produits à travers les soins offerts majoritairement dans les hôpitaux, centres de prélèvements, CLSC et centres d'hébergement. Composés

à 95 % de plastique, dont font partie les seringues et les lames pour la culture cellulaire, ces déchets sont généralement traités dans un autoclave à vapeur qui en stérilise le contenu avant de l'envoyer au site d'enfouissement.

Pour la région des Laurentides, on évalue à 250 tonnes la quantité de déchets qui seront traités annuellement par le nouvel équipement pour ensuite être recyclés, selon la nature des composantes. En plus d'améliorer la gestion des déchets et d'avoir un grand impact sur l'environnement,

ce projet de 1,4 million de dollars nécessitera moins d'une dizaine d'années pour se rentabiliser.

Pour la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, cette initiative fait une différence positive dans l'organisation du travail, en plus de représenter une source de fierté quant aux efforts pour le développement durable et l'environnement. «Lorsqu'on prend en compte tous les soins que doit offrir le CISSS des Laurentides avec du matériel stérile et non réutilisable, cette initiative

constitue un changement majeur et grandement positif. Nous sommes très fiers de pouvoir nous positionner comme un acteur de changement dans la gestion des déchets biomédicaux», a-t-elle déclaré.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à l'initiative du Service d'hygiène et salubrité du CISSS des Laurentides, à l'accompagnement offert par l'organisme Synergie Santé Environnement et à la contribution du ministère de la Santé et

SANTÉ: UNE INFOLETTRE POUR SUIVRE LES GRANDS PROJETS EN COURS DANS LA RÉGION

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides invite la population à s'abonner à sa nouvelle infolettre dédiée à ses projets d'infrastructures d'envergure en cours. Diffusé toutes les quatre semaines, ce nouvel outil permettra aux Laurentiens de demeurer informés sur les projets majeurs qui permettront le développement des soins et services de santé de la région.

«Notre région bénéficie actuellement d'investissements majeurs en santé et services sociaux, ce qui se traduit par la réalisation de plusieurs grands projets qui permettront à la fois à la population d'avoir accès à davantage de soins, dans des milieux adaptés aux réalités d'aujourd'hui. Il offrira aussi au personnel et aux médecins l'avantage de travailler dans des milieux forts stimulants», affirme la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry.

Bien que l'information contenue dans cette infolettre sera axée sur les grands pro-

jets de développement en cours, elle permettra aussi de mettre en valeur les améliorations faites en continu dans les bâtiments actuels du CISSS des Laurentides. Plusieurs projets transitoires permettent aussi d'améliorer à court et moyen terme certains soins et services. Citons en exemple les deux nouveaux complexes d'hospitalisation rapide qui permettent aux hôpitaux de Saint-Jérôme et de Saint-Eustache de compter sur des espaces additionnels dès maintenant.

La population peut donc s'inscrire à la liste de diffusion de l'infolettre ou encore la consulter en ligne: [www.santelaurentides.gouv.qc.ca/a-propos-de-nous/les-grands-projets-au-ciiss].

D'autres initiatives seront mises en place au cours de l'année 2021 afin de tenir informée la population sur les grands projets. *«La modernisation de nos installations, c'est un travail de tous les jours»,* souligne Mme Landry.

L'âge minimal requis pour le prélèvement par gargarisme passe de 6 à 5 ans dans les cliniques de dépistage des Laurentides

<https://infodeslaurentides.ca/lage-minimal-requis-pour-le-prelevement-par-gargarisme-passe-de-6-a-5-ans-dans-les-cliniques-de-depistage-des-laurentides/>

Réduction de 70% de l'espace des déchets biomédicaux dans les sites d'enfouissement grâce à une technologie innovante au CISSS des Laurentides

<https://infodeslaurentides.ca/reduction-de-70-de-lespace-des-dechets-biomedicaux-dans-les-sites-denfouissement-grace-a-une-technologie-innovante-au-ci-ss-des-laurentides/>

ACTUALITÉS

LA DISTRIBUTION EST EFFICACE



Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a passé à une vitesse grand V alors qu'une première ronde de vaccination à domicile contre la COVID-19 a été complétée avec succès dans l'ensemble du territoire, et ce, en quatre jours seulement.

Les personnes vulnérables de 60 ans et plus dans l'incapacité de se déplacer vers un site de vaccination en raison de leur condition, ainsi que celles de 60 ans et moins ayant un profil élevé de perte d'autonomie, ont pu recevoir une première dose du vaccin à domicile, selon des critères bien établis.

Non moins de 722 personnes vulnérables dans l'incapacité de se déplacer vers un site de vaccination et 368 proches aidants significatifs ont pu être immunisés. C'est donc un total de 1090 doses qui ont été administrées dans un temps et une efficacité remarquable. «En raison de l'étendue de notre territoire, réussir une telle opération d'envergure en si peu de temps est phénoménal et fait preuve d'un travail logistique impeccable. Nos employés ont été nombreux à se mobiliser rapidement dans le souci

de répondre à la demande et au besoin de protection immunitaire de la clientèle plus vulnérable. Je suis bien fière de ce qu'ils ont accompli et je tiens à féliciter tout un chacun pour leur dévouement envers notre population et leur travail acharné. C'est ensemble que nous parviendrons à vaincre ce virus» a tenu à souligner Mme Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

En plus des 846 000 doses de produit développé par Moderna, on apprend que 1,2 million de doses de vaccins Pfizer BioNTech devraient arriver cette semaine. Le vaccin à dose unique de Johnson & Johnson devrait commencer à arriver au Canada en avril.

La vaccination de masse prend de la vitesse, même en Ontario alors qu'ils ont commencé la semaine dernière, et s'ouvre maintenant aux personnes âgées de 65 ans et plus au Québec.

Les personnes provenant des groupes d'âge plus élevé précédents continuent d'avoir accès à la campagne de vaccination en prenant un rendez-vous sur le site. «Il est primordial que les gens vaccinés continuent de respecter les mesures sanitaires», d'avertir Mme Landry.

Raviver des souvenirs grâce à un espace pouponnière thérapeutique

Régional

Lachute

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, en collaboration avec la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil, souhaite mettre en valeur le succès que connaît le nouvel espace pouponnière thérapeutique récemment aménagé pour les 14 résidents de l'unité prothétique du centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil.

Cet espace pouponnière, au décor

apaisant d'une chambre d'enfant, est muni d'une table à langer, d'un fauteuil berçant, ainsi que de deux poupées d'apparence réelle qui permettent aux résidents atteints de troubles cognitifs de raviver des souvenirs et de susciter un sentiment de réconfort grâce à un environnement chaleureux qui rappelle le milieu familial de leur passé. Au quotidien, certains résidents prennent plaisir à regarder les vêtements, à organiser l'espace, et à tout simplement être animés en manipulant de petites choses. D'autres, quant à eux, aiment bercer et cajoler les poupées. Cela permet aux résidents de passer d'agréables moments stimulants dans un environ-



Photo gracieuseté

nement calme et serein.

Aménagée au sein du CHSLD, l'unité prothétique est un endroit fermé qui offre un milieu de vie adapté à ses résidents. La conception d'un espace pouponnière thérapeutique prenait donc tout son sens pour les organisatrices de ce projet, soit Chantal Roch, gestionnaire au CHSLD, ainsi que Sylvie Lauzon, coach en approche relationnelle de soins. Par ailleurs, en ce contexte pandémique où les visites et les interactions avec l'extérieur sont restreintes, les organisatrices souhaitaient bonifier davantage la qualité de vie des résidents.

« Cette belle initiative me touche beaucoup et prouve à quel point nos équipes ont à coeur le bien-être des résidents en centre d'hébergement. Pouvoir raviver des émotions réconfortantes et mettre un sourire aux lèvres chez des personnes atteintes de troubles cognitifs sont des gestes de coeur qui sont dignes de mention. Un énorme merci pour

ce dévouement envers nos résidents à tous ceux impliqués dans ce projet », a tenu à souligner la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry.

Pour la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil, il s'agit d'un projet réussi. « En novembre dernier, lorsque Mme Lauzon est venue nous voir afin de nous parler de son idée, nous étions très emballés et avons certainement envie de l'aider à mener à terme son projet. Elle avait en tête de créer un espace pouponnière qui aurait pour but d'améliorer la qualité de vie des résidents et de leur amener un sentiment de réconfort et on peut assurément dire que c'est mission accomplie! » a déclaré Marie-Isabelle Poupard, directrice générale de la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil.

Grâce aux dons, le soutien financier des fondations permet la création d'une panoplie de projets et contribue ainsi à la santé et au bien-être de la population des Laurentides.

Discriminatory job offer: the Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse calls the CISSS des Laurentides to order



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North Shore News
dimitri@newsfirst.ca

Having learned of a job offer “for white women only” at Saint-Eustache hospital, the Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse reminded that discrimination and racist practices are prohibited in job postings and that they cannot exclude people on the basis of the 14 grounds listed in the Charter of human rights and freedoms, including color and sex.

“The Commission considers such a job offer unacceptable and illegal and calls for the responsibility of the CISSS des Laurentides, especially since it is a public body subject to the Act respecting access to equality in employment in public bodies. We will contact this CISSS to remind them of their legal obligations and ask them how they intend to remedy the situation. This job offer is shocking considering the large number of racialized people, especially women from these groups, who work in the health field and who have supported a health network severely affected by this last year of the pandemic,” said Myrlande Pierre, Vice-President of the Commission responsible for the Charter mandate.

The Commission recalls that the Charter applies to all employers in Quebec, including employment agencies. The organization invites anyone

“The Commission considers such a job offer unacceptable and illegal and calls for the responsibility of the CISSS des Laurentides,”

*Myrlande Pierre,
Vice-President of the Commission responsible for the Charter mandate.*

who has been prevented from applying for this job to contact them to lodge a complaint.

The Commission has developed many tools for employers as part of its Recruit Without Discrimination campaign in order to inform them about practices free from discrimination

The Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ensures the respect and promotion of the principles set out in the Quebec Charter of Human Rights and Freedoms. It also ensures the protection of the interests of the child, as well as the respect and promotion of the rights recognized by the Youth Protection Act. It also oversees the application of the Act respecting equal access to employment in public bodies.



The CISSS des Laurentides

“Stunned” by the dozen emails from the human resources department of the Saint-Eustache hospital asking for a “white beneficiary attendant” to a placement agency, the president of the CISSS des Laurentides Rosmonde Landry promises that heads will roll.

It was in the mass media that the CISSS director learned of what was going on within her organization as part of an article published last Tuesday. Ms. Landry indicated that an internal investi-

gation is underway and “sanctions” will be taken against those responsible for this situation which embarrassed the CISSS des Laurentides.

More than 800 racialized employees out of more than 16,000 are part of this Center.

The organization plans to contact them as well in order to assure them of what has just happened in an attempt to minimize the psychological impact that the incident could have on them as well as reassure them that their work is appreciated and that the organization is not racist.

The Laurentians remain a Red Zone



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

The Laurentian health region is still at Level 4 (maximum alert) Red Zone and the Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides reminds the public to comply with the health measures and regulations currently in effect.

Even though in recent weeks the epidemiological situation in the region has remained stable, and the number of cases, hospitalisations and deaths has decreased, the emergence of new variants of the virus requires continued close monitoring of the situation by Public Health.

The following adjustments will be made to the current measures in Red Zones:

As of March 17, the curfew will be in force from 9:30 PM to 5:00 AM;

Starting March 26:

1. Places of worship will be allowed to accommodate 25 people;
 2. Theatres and concert halls will be allowed to reopen under the same conditions as movie theatres in red zones.
 3. Hotel spas and indoor pools will also be allowed to reopen from March 26, along with the gradual
 4. resumption of sports and recreational activities.
- “Everyone’s efforts to defeat COVID-19 must continue. Mass vaccinations are ongoing at our eight vaccination sites to help protect us all and stabilize the epidemiological situation,” said the President and Executive Director of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde Landry.

Vaccination begins for individuals aged 65 and over



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

The Ministry of Health and Social Services is now inviting people aged 65 and over (born on or before 1956) to schedule an appointment to be vaccinated against COVID-19.

Given the limited availability of vaccine doses, the vaccine roll-out is being done in stages. Although vaccinations are by age group, it will still be possible for older seniors to make an appointment to be vaccinated even after the campaign in their region has moved on to subsequent age groups. “We will need a few more months to immunise a large enough share of the population, but we are making good progress, which is why it is important to keep in mind that the vaccine can take up

to three weeks to reach maximum effectiveness.

It is essential that once you are vaccinated you continue to abide by current health measures,” said Ms. Rosemonde Landry, President and Executive Director of the CISSS des Laurentides.

Visit Quebec.ca/vaccinCOVID for the simplest and fastest way to schedule an appointment and to follow the progress of the campaign by region. Those without internet access or who have difficulty using the internet can call 1-866-495-5833 for support. Family members are encouraged to help seniors schedule an online appointment as needed. People who are not part of the priority age group that is being vaccinated in their region must avoid calling, using the website or showing up at a vaccination site to get vaccinated before their turn. Each group will be informed as soon as appointments are made available for them.

The COVID-19 gargle test is now available in the Laurentians



The Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides announced the availability of the COVID-19 gargle test, which involves gargling with water. The resulting mix of water and saliva is then tested. Citizens who prefer to get tested this way can now do so at one of the designated clinics in the Laurentians, except for the following individuals:

Exceptions:

1. Any healthcare worker experiencing COVID-19-like symptoms
2. Anyone without COVID-19-like symptoms whose condition might require intubation or a
3. bronchoscopy within 48 hours.
4. Anyone without COVID-19-like symptoms who is awaiting an organ transplant, as well as the donor
5. Children under the age of six.

“The gargle test has proven accurate, is much less invasive and gives us an added tool in the fight to defeat COVID-19. The teams at all our designated testing clinics are ready to start using it. We urge citizens who are reticent about getting the nasal swab test to take advantage of this alternative and help us slow the spread of the virus,” said the President and Executive Director of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde Landry.

DES HAUTS ET DES BAS LE VIRUS JOUE AU YOYO

 **Claude Desjardins**
cdesjardins@groupejcl.ca

Alors que la campagne de vaccination va bon train et que les autorités sanitaires jaugent le comportement des variants, qui se propagent rapidement, en appréhendant une troisième vague de COVID-19, on observe que le virus oscille vers le haut tout autant que le bas, dans les municipalités des Basses-Laurentides.

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Comme elle le fait chaque semaine, la santé publique des Laurentides a dévoilé ses données hebdomadaires, cumulées entre le 18 et le 25 mars, quant à l'évolution du virus dans les municipalités couvrant ce territoire. Alors qu'un drapeau rouge se levait, vers la fin de la dernière semaine (le Québec encaissait une hausse notable de nouveaux cas, jeudi et vendredi), 109 personnes avaient reçu un résultat positif dans la MRC de Thérèse-De Blainville (157 300 habitants), pour un cumulatif de 5 628 depuis le début de la pandémie. Durant la même période, si l'on fait la balance des nouveaux cas et des guérisons, il ne s'est ajouté qu'un seul cas actif (on en recensait alors 111).

Près du quart de ces nouveaux cas (28) sont apparus à Blainville, qui en aura accumulé 1 906 depuis un an. On y recense 27 cas actifs, une augmentation de deux en une semaine. Durant la même période, 18 cas se sont ajoutés, à Sainte-

Thérèse, pour un total de 1 043, alors qu'on dénombrait 22 cas actifs (+6). Par ailleurs, si 20 Boisbriannais ont reçu un résultat positif, pour un cumulatif de 972, les cas actifs ont emprunté une courbe descendante, passant de 34 à 21.

Dans les autres villes de la MRC, la situation est la suivante : Rosemère, 489 cas (+13) et 12 cas actifs (+4); Sainte-Anne-des-Plaines, 468 cas (+10) et 7 cas actifs (-11); Bois-des-Filion, 398 cas (+12) et 14 cas actifs (+9); Lorraine, 352 cas (+8) et 8 cas actifs (+4).

MRC DE DEUX-MONTAGNES

Dans cette MRC de 98 203 âmes, c'est la ville de Saint-Eustache qui a enregistré le plus de cas positifs, depuis le début de cette crise sanitaire, avec un cumulatif de 1 619, une augmentation de 26, entre le 18 et le 25 mars. Par contre, le nombre de cas actifs a légèrement diminué, passant de 24 à 23. Il y a deux semaines, d'ailleurs, le nombre de cas actifs était encore à 24.

Le virus a toutefois repris de la vigueur à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, alors que 18 citoyens ont reçu un résultat positif. On affichait par ailleurs 16 cas actifs, en hausse de 9. Pendant ce temps, 12 nouveaux cas apparaissaient à Deux-Montagnes, pour un total de 476, alors qu'on recensait 11 cas actifs (-3).

MIRABEL

Enfin, à Mirabel, qui est à la fois MRC et municipalité (59 612 habitants), le cumulatif des cas est désormais de 1 723 (+19), alors qu'on dénombre 24 cas actifs (-7).

Nord Info, 31 mars 2021, p. 47

L'Éveil, 31 mars 2021, p. 42 et 42

CISSS DES LAURENTIDES

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides recherche activement des bénévoles disponibles pour faire l'accompagnement et le transport lors des déplacements de jeunes bénéficiant de services offerts par l'établissement. Les personnes intéressées doivent se soumettre à un processus de sélection et de vérification des antécédents judiciaires. Une indemnisation de 0,48 \$/km est offerte aux bénévoles pour les frais de déplacement (sujette à révision). Renseignements: Anne Paquette au 450 432-2777, poste 78402 ou encore anne_paquette@ssss.gouv.qc.ca.

FONDATION DU MANOIR SAINT-EUSTACHE

Le tirage annuel au profit de la Fondation du CHSLD de Saint-Eustache (ou Manoir Saint-Eustache) est en cours. Pour chacun des dix tirages entre mai et décembre, des prix en argent de 900 \$, 375 \$ et 170 \$. Au coût de 120 \$ par billet, vos chances de gagner sont beaucoup plus fortes qu'à Loto-Québec. Un stylo à l'effigie de la Fondation est offert à l'achat d'un billet. Pour information et achat d'un billet: Lorraine Lapierre au 450 472-0013, poste 46268.

L'âge minimal requis pour le prélèvement par gargarisme passe de 6 à 5 ans dans les cliniques de dépistage

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/421911/lage-minimal-requis-pour-le-prelevement-par-gargarisme-passe-de-6-a-5-ans-dans-les-cliniques-de-depistage>



Une première en Amérique du Nord

Réduction de 70% de l'espace des déchets biomédicaux dans les sites d'enfouissement

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est très fier d'être le premier établissement de santé en Amérique du Nord à utiliser une technologie de traitement des déchets biomédicaux par micro-ondes. Le procédé permet à la matière, après avoir été broyée et stérilisée, de réduire de 70 % son espace dans les sites d'enfouissement.

Les déchets biomédicaux sont produits à travers les soins offerts majoritairement dans nos hôpitaux, centres de prélèvements, CLSC et centres d'hébergement. Composés à 95 % de plastique, dont font partie les seringues et les lames pour la culture cellulaire, ces déchets sont généralement traités dans un autoclave à vapeur qui en stérilise le contenu avant de l'envoyer au site d'enfouissement.

Pour la région des Laurentides, on évalue à 250 tonnes de déchets annuellement qui seront traités par le nouvel équipement pour ensuite être recyclés, selon la nature des composantes. En plus d'améliorer la gestion des déchets et d'avoir un grand impact sur l'environnement, ce projet de 1,4 M\$ nécessitera moins d'une dizaine d'années pour se rentabiliser.

Pour Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, cette initiative fait une différence positive dans l'organisation du travail, en plus de représenter une source de fierté quant aux efforts pour le développement durable et l'environnement. « Lorsqu'on prend en compte tous les soins que doit offrir le CISSS des Laurentides avec du matériel stérile et non réutilisable, cette initiative constitue un changement majeur et grandement positif. Nous sommes très fiers de pouvoir nous positionner comme un acteur de changement dans la gestion des déchets biomédicaux », a-t-elle déclaré.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à l'initiative du service d'hygiène et salubrité du CISSS des Laurentides, à l'accompagnement offert par l'organisme Synergie Santé Environnement et à la contribution du ministère de la Santé et des Services sociaux. Voici un lien vers une vidéo qui présente très bien le projet. Cette dernière a été tournée avant la pandémie de la COVID-19 : <https://youtu.be/lulkidz1New>

La vaccination s'ouvre maintenant aux personnes de 65 ans et plus



Le ministère de la Santé et des Services sociaux invite maintenant les personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1956 et avant) à prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID-19. Rappelons que la disponibilité des vaccins étant limitée, la vaccination dans la population se déroule par étapes. Bien que la vaccination se déroule par groupe d'âge, il sera toujours possible pour une personne plus âgée de prendre rendez-vous pour se faire vacciner même si la séquence de vaccination dans sa région a été élargie aux groupes d'âge suivants.

« Quelques mois seront encore nécessaires pour immuniser une part suffisamment importante de la population, mais nous avançons très bien et c'est pourquoi je trouve important de réitérer que le vaccin peut prendre jusqu'à trois semaines avant d'être pleinement efficace. Ainsi, il est primordial que les gens vaccinés continuent de respecter les mesures sanitaires », mentionne Mme Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides. Consulter la page Internet Quebec.ca/vaccinCOVID est le moyen le plus simple et le plus rapide pour prendre rendez-vous et pour suivre l'évolution de la campagne par région. Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser, il est possible de composer le 1 866 495-5833 pour recevoir un soutien. Au besoin, les proches sont encouragés à offrir un soutien aux personnes aînées pour la prise de rendez-vous en ligne.

Les personnes qui ne font pas partie du groupe prioritaire en cours de vaccination dans leur région doivent éviter de téléphoner, de solliciter le site Internet ou de se présenter sur place pour se faire vacciner. Chaque groupe sera informé de la prise de rendez-vous les concernant au moment opportun.

COVID-19 | Légère hausse dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/383330/covid-19-legere-hausse-dans-les-laurentides>

Mieux vaut se pratiquer à se gargariser

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/383108/mieux-vaut-se-pratiquer-a-se-gargariser>

COVID-19 | Un horaire bonifié dans les cliniques de dépistage des Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/382740/covid-19-un-horaire-bonifie-dans-les-cliniques-de-depistage-des-laurentides>

COVID-19 | 39 nouveaux cas et 27 hospitalisations dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/382722/covid-19-39-nouveaux-cas-et-27-hospitalisations-dans-les-laurentides>

Il manque près de 20 % de travailleurs à la DPJ des Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/382613/il-manque-pres-de-20-de-travailleurs-a-la-dpj-des-laurentides>

Congestion dans les cliniques de dépistage

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/382484/congestion-dans-les-cliniques-de-depistage>

COVID | 55 nouvelles infections, pas de décès, 2 personnes de plus à l'hôpital et près de 300 cas de variants sous analyse

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/381954/covid-55-nouvelles-infections-pas-de-deces-2-personnes-de-plus-a-lhopital-et-pres-de-300-cas-de-variants-sous-analyse>

La FIQ Laurentides manifeste ce midi pour mettre fin à l'arrêté ministériel suspendant les conditions de travail

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/381928/la-fig-laurentides-manifeste-ce-midi-pour-mettre-fin-a-larrete-ministeriel-suspendant-les-conditions-de-travail>

COVID | Les cas actifs par municipalités dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/381786/covid-les-cas-actifs-par-municipalites-dans-les-laurentides>

CIME, site Internet (suite)

COVID-19 : hausse marquée du nombre de cas dans la région

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/381616/covid-19-hausse-marquee-du-nombre-de-cas-dans-la-region>

COVID | Masque N95 en zone chaude et tiède : il faut accélérer le déploiement

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/381570/covid-masque-n95-en-zone-chaude-et-tiede-il-faut-acceler-le-deploiement>

CFLO, site Internet

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 31 mars 2021

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.31_-_covid_-_mp3

L'âge minimal pour le prélèvement par gargarisme passe de 6 à 5 ans dans les cliniques de dépistage des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.31_-_gargarisme_-_mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 30 mars 2021

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.30_-_covid_-_mp3

L'exode de la main-d'œuvre en centre jeunesse frappe aussi les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.30_-_dpj_-_mp3

Les Hautes-Laurentides ne sont plus épargnées par les variants de la COVID-19

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.29_-_covid_variants_-_mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 29 mars 2021

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.29_-_covid_-_mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 26 mars 2021

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.26_-_covid_-_mp3

La Fédération interprofessionnelle de la santé intensifie sa mobilisation contre l'Arrêté 007

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.26_fiq-spsl_.mp3

COVID-19 : de nouvelles plages de rendez-vous ouvertes en avril à Mont-Laurier

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.25_covid_.mp3

DPJ : 350 enfants des Laurentides figuraient sur la liste d'attente en février

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.25_dpj_.mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 24 mars 2021

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/2021.03.24_covid_.mp3